

feuille 2/2 A

authenticifiée ce jour le maire le secrétaire-trésorier sceau

préparée par

pluram inc.

81 rue St Pierre, 1^{er} étage
c.p. 138 station B, Québec, G1K 7A6
418/692-4280

SPÉCIFICATIONS		56-2	SECTEURS NO	
CLASSES DES USAGES PERMIS article 19.2	10 AGRICULTURE, FORESTAGE, PÊCHE			10
	agriculture 11			11
	forestage et pêche 12			12
	20 MINES, CARRIÈRES, PUIXS DE PÉTROLE			20
	30 INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES			30
	lourdes 31			31
	artisanales 32			32
	autres 33			33
	40 COMMERCE			40
	de gros 41			41
	d'alimentation 42			42
	de vêtements et marchandises générales 43			43
	de spécialités 44			44
	de l'automobile 45			45
	50 SERVICES			50
	commerciaux 51			51
	personnels 52			52
	professionnels 53			53
	financiers, administratifs 54			54
	éducatifs 55			55
60 TRANSPORTS, COMMUNICATIONS, UTILITÉS PUBLIQUES			60	
transports 61			61	
autres transports 62			62	
entreposage 63			63	
communications 64			64	
utilités publiques 65			65	
70 USAGES COMMUNAUTAIRES			70	
de culte 71			71	
d'éducation 72			72	
de santé et de bien-être 73			73	
d'administration publique 74			74	
80 ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS			80	
de plein air à équipement léger 81			81	
de plein air de grande envergure 82			82	
de récréation et de sports 83			83	
de divertissement et d'éducation 84			84	
90 RÉSIDENCES			90	
unifamiliales 91			91	
bifamiliales 92			92	
multifamiliales 93			93	
communautaires 94			94	
saisonniers 95			95	
parc et lotissement de maisons mobiles 96			96	
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS (en plus de l'article 19.2)		US. EX	
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		US. P.	
DOMINANCE	résidentielle (R)		R	
	commerciale et de service (C)		C	
	industrielle (I)		I	
	agricole et/ou forestière (A)		A	
	d'usages communautaires (S)		S	
	de loisirs (L)		L	
			N	
CONTRAINTES	NORME SPÉCIALE (chapitre 15)	15.3	CONT.	
NORMES D'IMPLANTATION	hauteur (en étages) maximum	2	H _{mx}	
	minimum	1	H _{mn}	
	nombre maximum de logements par bâtiment	2	L _{mx}	
	coefficient d'occupation du sol (rapport plancher/terrain)	0,5	COS	
	marge de recul avant (en mètre)	7,6	MR _{av}	
	TYPE D'ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR (voir chapitre 13)		CCP	
			TEE	
AMÉNAGEMENT	no. règlement		rég.	
	d'usage permis		us.p.	
	aux limites		lm.	
	autres		subd.	
	référence à nouveau secteur no.		ns.	

NOTES